Avantages et inconvénients potentiels du télétravail pour une personne autiste				
Élément à considérer	Avantage pour moi	Neutre pour moi	Inconvénient pour moi	Réaliste pour cet employeur?
Je peux adapter l'environnement de travail pour répondre à mes besoins (cognitifs, sensoriels).				
Je peux m'adonner à des mouvements répétitifs ou utiliser d'autres moyens pour éviter les surcharges.				
Mon employeur permettra un habillement plus relax (au moins une partie du temps).				
Je peux utiliser des moyens, outils et stratégies sans devoir faire des demandes d'accommodements.				
J'aurai moins de gens à rencontrer (vous pourriez quand même devoir parler avec beaucoup de gens).				
Je ne serai pas obligée de partager ma vie privée (questions intrusives, bavardage).				
Je ne serai pas obligée d'aller à des 5 à 7, repas du midi et autres activités sociales.				
Je n'aurai pas à bavarder avec les collègues pendant les pauses.				
Je perdrai moins de temps et je vivrai moins de stress pour des déplacements.				
Je pourrai travailler même si je n'ai pas de solution de transport accessible.				
Je pourrai mieux tenir compte de mes moments de performance (dépend de la latitude donnée par l'employeur).				
Je pourrai mieux équilibrer mes tâches ménagères et mon travail.				
Je pourrai mieux répondre à mes besoins particuliers en lien avec l'alimentation.				
Je pourrai plus facilement conjuguer mes rendez-vous médicaux ou psychosociaux et mon travail (varie selon l'employeur).				
Je pourrai profiter de mes pauses pour faire du travail sur moi ou m'apaiser, au lieu de devoir bavarder avec les collègues.				
Je devrai m'assurer d'avoir au moins une personne de référence pour m'aider à comprendre les non-dits et				

Avantages et inconvénients potentiels du télétravail pour une personne autiste				
Élément à considérer	Avantage pour moi	Neutre pour moi	Inconvénient pour moi	Réaliste pour cet employeur?
zones grises.				
Je devrai prendre plus d'initiatives, de décisions, de manière autonome.				
Je devrai avoir une relation de confiance mutuelle avec mon supérieur immédiat.				
Mon supérieur immédiat doit comprendre mes difficultés supplémentaires et être capable de s'y adapter (par ex. besoin de clarifications, de plus de détails).				
Je devrai poser plus de questions à mon superviseur, car je ne pourrai vérifier en observant ou en questionnant des collègues.				
Je devrai faire encore plus attention à ma manière de m'exprimer, car les NT se fient beaucoup au non verbal.				
Je devrai porter attention à toujours parler au JE pour tenter d'éviter que mon superviseur se sente attaqué.				
Je ne pourrai pas nécessairement visiter les lieux qui m'aideraient à comprendre le fonctionnement des processus d'affaire.				
L'employeur pourrait exiger que ma webcam soit allumée en permanence.				
Je pourrai tenir compte de ma rapidité d'exécution pour m'accorder plus de pauses sans rendre les collègues jaloux et ainsi répondre à mes besoins de pauses fréquentes (varie selon l'employeur).				
J'aurai moins d'opportunités de socialiser.				